



DÉCISION DU MAIRE

Tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2023

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 23 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire de fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

DÉCIDE

DE FIXER certains tarifs selon les modalités suivantes,

DE PRÉCISER que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1er janvier 2023,

RESTAURATION MUNICIPALE (tarifs unitaires hors taxes - sauf indication spécifique)

Stagiaires surveillant les restaurants ou en animation ALSH	gratuit
Participants stages en intra et formations interlocales	gratuit

Mairie de Brasles - Repas (avec pain)	4,52 €
--	---------------

Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry

Repas Accueil de Loisirs	4,52 €
Goûter Accueil de Loisirs	0,56 €
Pique-nique enfant Accueil de Loisirs	3,91 €
Pique-nique ados et adultes Accueil de Loisirs	4,46 €
Portage de repas à domicile	5,72 €
Repas du soir	1,62 €



Centre Intercommunal d'Action Sociale (Courtemont Varennes)

Repas midi et soir	5,72 €
Prestation du soir	1,62 €
Potage du soir	0,45 €

PETR UCCSA (Classes du Patrimoine, formation BAFA,...)

Petit déjeuner	1,25 €
Déjeuner / dîner enfants	5,72 €
Déjeuner / dîner adultes	6,91 €
Goûter	0,56 €
Pique-Nique enfants	3,91 €
Pique-Nique adultes et ados	4,46 €

OCPRA - Menu Flamboyance	12,14 €
---------------------------------	----------------

Journées défense et citoyenneté

Collation et déjeuner	8,32 €
Déjeuner sans collation	6,91 €
Bouteille d'eau	0,20 €
Fluides par personne	1,80 € TTC

Autorisations Spéciales

Enseignants nommés à Château-Thierry	6,91 €
Menus spéciaux ou prestations particulières	prix de revient

Personnes âgées de 65 ans et plus ou titulaires de la carte d'invalidité

Quotient inférieur ou égal à l'ASPA	4,80 €
Quotient compris entre 584 € et 750 €	5,75 €
Quotient compris entre 751 € et 1 000 €	6,00 €
Quotient supérieur à 1 001 €	6,45 €
Extérieurs à Château-Thierry	8,35 €





LOCATION DE SALLES - Centre social « La Rotonde »

		Particuliers		Associations		Autres organismes	caution demandée pour l'entretien	caution demandée pour responsabilité locaux et matériels
		Château-Thierry	hors Château-Thierry	Château-Thierry	hors Château-Thierry	intermittent du spectacle, travailleur indépendant, autres (ex: stage de danse...)		
Avec recettes	rond central + réfectoire + office	-(1)	-(1)	gratuit	-(2)	233,45 €	160,00 €	480,00 €
Sans recettes	rond central + réfectoire + office	109,00 €	217,20 €	gratuit	-(2)	126,30 €	160,00 €	480,00 €
	salle de réunion	gratuit	31,50 €	gratuit	31,50 €	31,50 €	0,00 €	0,00 €

(1) : Un particulier (de Château-Thierry ou extérieur à Château-Thierry) ne peut pas organiser de manifestation avec recette au sein du centre social « la Rotonde »

(2) : Louer une salle à une association « hors Château-Thierry » n'est pas compatible avec le projet social de la Rotonde : priorité est donnée aux associations locales. Cependant, l'objet de la manifestation sera examiné par le directeur du centre social et l'élu de référence, s'il correspond au projet social, une location pourra être accordée sur la base tarifaire des associations de Château-Thierry.





LOCATION DE SALLES – Locaux municipaux divers

			8 rue du Château	Maison des Associations	11 bis rue de Fère	82 rue du Village Saint-Martin	Gymnases
Associations de Château-Thierry	Demi- journée	sans recettes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
		avec recettes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Journée	sans recettes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
		avec recettes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures à Château-Thierry ou autres organismes	Demi- journée	sans recettes	220,50 €	123,50 €	63,00 €	63,00 €	382,00 €
		avec recettes	293,00 €	163,00 €	81,50 €	81,50 €	500,00 €
	Journée	sans recettes	293,00 €	163,00 €	81,50 €	81,50 €	500,00 €
		avec recettes	441,50 €	244,00 €	123,50 €	123,50 €	750,00 €

LOCATION DE SALLES – Palais des Rencontres

			Palais des Rencontres / Centre Social Nicole Bastien		
			Salle de spectacle et annexe	Amphithéâtre	Salle de réunion
Associations de Château-Thierry	Demi- journée	sans recettes	Gratuit	Gratuit	Gratuit
		avec recettes	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Journée	sans recettes	Gratuit	Gratuit	Gratuit
		avec recettes	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures à Château-Thierry ou autres organismes	Demi- journée	sans recettes	1 000 €	382,00 €	123,50 €
		avec recettes	1 500,00 €	500,00 €	163,00 €
	Journée	sans recettes	2 000,00 €	500,00 €	163,00 €
		avec recettes	3 000,00 €	750,00 €	244,00 €





LOCATION DE SALLES OU DE MATÉRIEL : MODALITÉS COMPLÉMENTAIRES

Journée supplémentaire : 50 % du tarif journée - Journées suivantes : 20 % du tarif journée

Tarif de remplacement du matériel cassé, détérioré ou manquant : Refacturation au tarif d'achat

Gratuité :

a) Pour les réunions ou manifestations organisées par les organismes publics et les formations politiques et syndicales : uniquement les salles suivantes : salle "8 rue du Château", salle "11 bis rue de Fère", salle "André Berger", salle "82 rue du Village Saint-Martin".

b) Pour la formation et l'information des élus, y compris les établissements publics dont la ville est membre.

Caution pour la location d'une salle : chèque de 1 000 € (sauf Centre Social « La Rotonde »)

Frais annexes pour les locations au Palais des Rencontres :

- Caution pour la location du matériel : chèque de 1 000 €
- Espace traiteur : 267,50 € la journée (gratuit pour les associations de Château-Thierry)
- Location matériel de base son et lumière : "salle de spectacle + annexe" = 428,00 € la journée
- Location matériel professionnel son et lumière + technicien : 695,50 € la journée
- Location tables et chaises : 107,00 € la journée (gratuit pour les associations de Château-Thierry)
- Forfait nettoyage "salle de spectacle + annexe" = 535,00 €
- Forfait nettoyage "amphithéâtre" ou autres salles = 107,00 €
- Location son et vidéo « amphithéâtre » : 160,50 € la journée (gratuit pour les associations de Château-Thierry)
- Location son et vidéo « Grande salle » : 214,00 € la journée (gratuit pour les associations de Château-Thierry)

Recours à un agent SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) :

- Tarif horaire de jour : 25 € / Tarif horaire de nuit (à partir de 21h) ou de dimanche : 30 €
- Forfait 4 heures consécutives de jour : 90 € + 25 € de l'heure supplémentaire
- Forfait 4 heures consécutives de nuit ou de dimanche : 110 € + 30 € de l'heure supplémentaire





LOCATION DE MATÉRIEL (en dehors d'une location de salle)

- 1) Manifestations organisées par la Ville ou les établissements scolaires : gratuit
- 2) Hôpital, armée, administrations, associations de Château-Thierry (sans but lucratif) : gratuit
- 3) Particuliers, associations extérieures ou à but lucratif (commercial, braderie), comités d'entreprises, autres collectivités (sauf en cas de réciprocité)

Mobilier

Chaise	1,80 €
Barrière	2,90 €
Table	2,90 €
Praticable (par m ²)	9,40 €
Grille d'exposition	10,00 €
Panneau d'affichage électoral	24,85 €
Isoloir	24,85 €
Urne	18,60 €

Signalisation

Panneaux de signalisation routière	6,70 €
------------------------------------	--------

Nacelle

Nacelle (prix à l'heure au départ atelier, chauffeur en sus)	103,25 €
--	----------

Télécommande accès grande rue (caution)	48,15 €
--	---------

Scène-mobile (avec installation)	760,00 €
---	----------





DROITS DE PLACE

<u>CIRQUES, CHAPITEAUX (par tranche de 24h)</u>	
Caution : 3000€	
Cirques (- de 300 personnes)	218,50 €
<u>FORAINS</u>	
Fêtes Jean de La Fontaine	
les 50 premiers m ² , le m ²	5,40 €
les 50 m ² suivants, le m ² (50% du tarif initial)	2,70 €
les m ² suivants, le m ² (25% du tarif initial)	1,35 €
Appareil automatique, l'unité	42,00 €
Emplacement caravane d'habitation (forfait par caravane) pour une semaine	100,00 €
Fête de Novembre par métier / 1ère semaine	
les 50 premiers m ² , le m ²	3,80 €
les 50 m ² suivants, le m ² (50% du tarif initial)	1,60 €
les m ² suivants, le m ² (25% du tarif initial)	0,80 €
Appareil automatique, l'unité	30,00 €
Emplacement caravane d'habitation (forfait par caravane)	100,00 €
Fête de Novembre par métier / 2ème semaine	
les 50 premiers m ² , le m ²	7,60 €
les 50 m ² suivants, le m ² (50% du tarif initial)	3,20 €
les m ² suivants, le m ² (25% du tarif initial)	1,60 €
Appareil automatique, l'unité	60,00 €
Emplacement caravane d'habitation (forfait par caravane)	100,00 €
<u>FOIRE DE NOVEMBRE</u>	
Commerçants extérieurs prix du mètre linéaire par jour	7,00 €





<u>MARCHÉS</u>	
<u>MARCHÉ DU MARDI (Vaucrises)</u>	
Abonnés, non-abonnés et volants	
Profondeur 2m ; par mètre linéaire/marché/trimestre	12,00 €
Profondeur 2m ; le mètre linéaire/jour de marché	2,00 €
<u>MARCHÉ DU VENDREDI (supplément à prévoir pour déchets et électricité)</u>	
Abonnés marchés couvert	
Profondeur 2m ; par mètre linéaire/marché/trimestre	27,50 €
Abonnés" Poissonnier"	
Profondeur 2m ; par mètre linéaire/marché/trimestre (+eau)	37,00 €
Abonnés extérieurs	
Profondeur 2m ; par mètre linéaire/marché/trimestre	19,80 €
Non-abonnés - Volants	
Profondeur 2m ; par mètre linéaire/jour de marché	3,30 €
Panier au sol, pièce (uniquement le vendredi)	1,90 €
<u>MARCHÉ DES PRODUCTEURS (Nocturne)</u>	
Profondeur 2m ; par mètre linéaire/jour de marché	1,25 €
<u>MARCHÉ DE NOËL (Le mètre linéaire pour 2 jours)</u>	
Associations à but non lucratif	gratuit
Organisation ou commerce lucratif	11,90 €
<u>MARCHÉ DE L'ART (le mètre linéaire)</u>	
	10,50 €
<u>TOILETTES PUBLIQUES</u>	
	0,30 €





DROITS DE VOIRIE

Grue mobile et camion-nacelle - par jour	32,90 €
Occupation du domaine public - par m ² par jour (échafaudage "sauf échafaudage volant", palissade de chantier, barrière de sécurité, dépôt de matériaux, tranchée, faux trottoir, véhicule de chantier, bennes, bétonnières et tous engins analogues, bungalow de chantier)	2,00 €
Occupation de sol par l'emprise d'une palissade d'une durée supérieure ou égal à 3 mois - par m ² par mois	9,90 €
Occupation du domaine public par manèges, attractions (place / rue) - par semaine et par métier	254,50 €
Occupation du domaine public au droit d'un commerce par un véhicule - par an	25,00 €
Terrasses de café fermées, couvertes - par m ² par an (gratuit la première année)	60,40 €
Terrasses volantes - par m ² par an	23,25 €
Commerce ambulant - par m ² par jour	2,05 €
Étalage de commerce - par m ² par an	23,65 €
Menu sur pied, silhouette porte-menu, chevalet, distributeur de journaux, panneaux mobiles, distributeur automatique (par unité)	23,65 €
Stationnement de taxi - par an par véhicule	216,60 €

SUPPLÉMENTS APPLICABLES SUR LES DROITS DE PLACE OU DE VOIRIE

Option électricité par jour et par commerce (marchés)

Abonnés	
Petit consommateur (ayant au maximum un appareil CB, une balance et un petit éclairage)	2,50 €
Gros consommateur (ayant besoin de froid et/ou de chaud) (limite maximale de consommation 220 volts / 3680 watts / 16 ampères)	3,50 €
Volants	
Petit consommateur (ayant au maximum un appareil CB, une balance et un petit éclairage)	3,00 €
Gros consommateur (ayant besoin de froid et/ou de chaud) (limite maximale de consommation 220 volts / 3680 watts / 16 ampères)	4,00 €
Branchement non déclaré (Abonnés ou volants)	10,00 €

Ramassage des déchets (marchés du vendredi)

Par jour et par commerce, pour chaque commerçant générant des déchets	6,50 €
---	--------





ENLÈVEMENT DES AFFICHES OU D'UN FLÉCHAGE OU DE TOUS OBJETS ET DÉCHETS SUR LA VOIE ET LE DOMAINE PUBLIC

Montant forfaitaire de déplacement applicable à chaque intervention	107,50 €
Coût horaire du personnel municipal intervenant	23,00 €
Frais de fourrière (véhicules abandonnés sur la voie publique)	Montant des frais d'enlèvement (titre)

CIMETIÈRES

Concession de 1 m²

15 ans	105,00 €
30 ans	240,00 €

Concession de 2 m²

15 ans	210,00 €
30 ans	485,00 €

Concession de 3 m²

15 ans	315,00 €
30 ans	725,00 €

Concession de 4 m²

15 ans	420,00 €
30 ans	970,00 €

Taxes funéraires : séjour en caveau provisoire par jour et corps	4,30 €
---	--------

Colombarium

15 ans	275,00 €
30 ans	825,00 €

Cavernes

15 ans	195,00 €
30 ans	520,00 €

Clef portail côté nord (cimetière rue de Fère)	13,00 €
---	---------





MÉDIATHÈQUE

Abonnement annuel habitants de Château-Thierry	Gratuit
Abonnement annuel extérieur plein tarif	17,00 €
Abonnement annuel extérieur tarif réduit (moins de 16 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, public handicapé, personne de plus de 65 ans)	5,50 €
Remplacement de la carte d'abonné (à partir de la 2 ^{ème} carte)	12,00 €
Pénalités pour retard (à compter du 8 ^{ème} jour de retard, pénalité par semaine commencée)	6,00 €
Prêt de liseuse (caution)	100 €

ATELIERS D'ART

Adhésion intervenants (pour une année scolaire)	13,50 €
Adhésion associations	Gratuit
Adhésion participants	13,50 €
Cours municipaux	7,20 €
Artpiculteurs (stages enfants de 8 à 16 ans)	3,50 €
Sorties culturelles	Adapté à la sortie

FRAIS DE PHOTOCOPIE (services administratifs, médiathèque...)

Photocopies et impressions noir et blanc A4	0,18 €
Photocopies et impressions noir et blanc A4	0,40 €
Photocopies et impressions couleur ou A4 ou A3	1,20 €
Photocopies et impressions pour les associations (en fonction d'un nombre défini par an, si l'association fournit l'intégralité du papier)	gratuit





PALAIS DES RENCONTRES – Tarif groupes scolaires (hors Château-Thierry)

Afin d'enrichir son offre culturelle et dans le cadre du Parcours de l'Éducation Artistique et Culturelle, la Ville de Château-Thierry propose des spectacles au Palais des Rencontres à destination des établissements scolaires (écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées).

Les écoles, collèges et lycées de la Ville de Château-Thierry bénéficient de la gratuité des spectacles programmés dans la saison culturelle.

Les établissements scolaires des communes hors Château-Thierry peuvent avoir accès à ces spectacles au tarif suivant :

Tarif : 3 euros par personne

- Gratuité pour l'enseignant
- Gratuité pour 3 accompagnateurs par classe maternelle ou élémentaire
- Gratuité pour l'enseignant de la classe collège et lycée

Un quota de places pour les écoles hors Château-Thierry sera déterminé pour chaque spectacle en fonction de la jauge.

Fait à Château-Thierry, le 29 décembre 2022

Le Maire,

Sébastien Eugène

